



Desavoeux de paternité pour adoption

Par **dorota**, le **23/05/2011 à 10:15**

Bonjour, rnje suis maman de trois petites filles ,mon compagnon est le papa des deux dernieres mais ma fille ainée ne connais que ce papa car nous sommes ensemble depuis plus de sept ans et elle n'a pas encore huit ans!rnn'ayant jamais eue de nouvelles de son pere biologique qui a quand meme eu le temps de la reconnaitre,j'aimerais savoir comment faire pour que mon compagnon puisse devenir legalement son papa,sachant que le pere biologique reste introuvablernmerci

Par **amajuris**, le **23/05/2011 à 14:01**

bjr,rnvotre fille a déjà un père qui l'a reconnue; elle ne peut donc pas en avoir un second sauf à exercer une action en contestation de paternité.rncdt

Par **mimi493**, le **23/05/2011 à 14:25**

Et évidemment pour contester sa paternité, il ne doit pas être le père biologique.rnIl faut pour une adoption, soit que le père soit d'accord, soit que vous arriviez à faire retirer TOTALEMENT l'autorité parentale au père (donc prenez un avocat, la suppression totale est difficile)

Par **amajuris**, le **23/05/2011 à 15:09**

il reste la solution de l'adoption simple.

Par **mimi493**, le **23/05/2011** à **19:43**

ce que je disais était aussi pour l'adoption simple d'un mineur